

Appel de l'AG des travailleurs du secteur social

Nous, professionnel-le-s de terrain, de l'insertion, de la protection de l'enfance, du handicap, de la prévention spécialisée, de la petite enfance, des fonctions publiques hospitalière et territoriale et d'Etat, de l'animation socio-culturelle, formateurs, syndiqué-e-s ou non syndiqué-e-s, et étudiant-e-s de l'IRTS Montrouge/Neuilly sur Marne, de l'IRTS Parmentier, de l'ETSUP, de l'IRFASE et des CEMEA, réunis le mardi 17 mai 2016 en assemblée générale à la Bourse du travail de Paris, déclarons nous opposer fermement à la loi Travail.

Des centaines de milliers de salarié-e-s sont mobilisé-e-s depuis trois mois, une majorité de la population est défavorable à cette loi. Face à cette contestation massive, le gouvernement a fait le choix d'utiliser le 49.3 pour imposer la loi Travail. Ce passage en force anti-démocratique ne fait que renforcer notre volonté à construire un mouvement d'ensemble et à faire tomber cette loi.

Nous considérons cette loi comme contraire aux intérêts des travailleurs. En favorisant la négociation entreprise par entreprise et en renforçant le pouvoir du patronat, elle tend à atomiser/individualiser les droits et les conditions de travail de chacun, elle va précariser massivement et dégrader l'ensemble des conditions de travail et de vie de tous. Cela fait également peser une très lourde menace sur les conventions collectives de notre secteur notamment la Convention Collective Nationale de Travail 66.

Cette loi nous concerne comme salarié-e-s mais elle concerne également les publics, les personnes que nous accompagnons et nous entendons lutter jusqu'à son retrait aux côtés des jeunes, des salarié-e-s mobilisé-e-s et des précaires.

Nous commençons à organiser une caisse de grève afin de pouvoir nous organiser collectivement et faire grève toutes et tous ensemble.

Pour cela, nous appelons les travailleurs du secteur social :

à faire grève, à descendre dans la rue et à rejoindre le cortège Travail social de Nuit debout lors des prochaines dates de mobilisation :

- à faire grève et à se retrouver dans la rue le jeudi 19 mai à Paris métro Nation à 13h pour le retrait de la loi travail,
- à faire grève et à se retrouver dans la rue le lundi 23 mai à Montparnasse contre la loi travail et la refonte des diplômes/métiers du social,
- à faire grève et à se retrouver dans la rue le 31 mai et à manifester devant le Ministère des affaires sociales et de la santé,
- à se réunir en assemblée générale le 31 mai au soir pour discuter de l'avancée de la mobilisation, de l'avenir du travail social et décider tous ensemble des suites.

Appel voté par l'AG le 17/05/16 et soutenu par :

SUD Santé Sociaux 93, SNUASFP FSU, UNEF Montrouge, CNT Santé Sociale et Collectivités Territoriales Île de France, collectif des Etats Généraux Alternatifs du Travail Social : CGT Action Sociale, Fédération SUD Santé Sociaux, Collectif Avenir'Educs, CGT, FSU, Fédération SUD Collectivités Territoriales, CGT Services Publics, FAFP, SNUTER FSU, SNPES PJJ FSU.